



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : PRESTATIONS DE RELIURE, D'EQUIPEMENT ET DE REPARATION DE LIVRES ET DE REGISTRES D'ETAT-CIVIL POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE VINCENNES - LOT 1 - EQUIPEMENT DE LIVRES NEUFS, PASSE AVEC L'ESAT LA FABRIQUE FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

**DÉCISION N° DM-26-036
EN DATE DU 28 JANVIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick VOISIN, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP le 7 octobre 2025 relatif aux prestations de reliure, d'équipement et de réparation de livres et de registres d'état-civil pour les services municipaux de la ville de Vincennes ;

CONSIDÉRANT l'offre de l'ESAT LA FABRIQUE FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'ESAT LA FABRIQUE FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, sis 4-6 rue des Granges 94400 Vitry sur Seine, représenté par son Directeur, Monsieur Eric AVENEAU, le marché de prestations de reliure, d'équipement et de réparation de livres et de registres d'état-civil, pour le lot 1 – équipement de livres neufs.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel de 10 000 € HT. Il est traité à prix unitaires sur la base du Bordereau des Prix Unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées. Il est conclu pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois de manière tacite.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260128-lmc1H13839H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/01/2026 Date de Publication : 28/01/2026
--

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260128-Imc1H13839H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/01/2026
Date de Publication : 28/01/2026